

Capstar ad us. vet., comprimés

Comprimés à effet rapide sur les puces chez le chien et le chat

Composition

Capstar S contient: 11,4 mg de nitenpyram

Excipients pro compresso.

Comprimés par voie orale.

Propriétés / Effets

Capstar contient un principe actif, le nitenpyram qui appartient à la classe des néonicotinoïdes qui se lient aux récepteurs cholinergiques de type nicotinique spécifiques des insectes, et les bloquent. Le nitenpyram n'inhibe pas l'acétyl cholinestérase. Le nitenpyram, absorbé avec le sang, inhibe la conduction nerveuse chez la puce, ce qui entraîne la mort de l'insecte. L'effet de Capstar sur les puces commence 15 à 30 minutes après l'administration à l'animal hôte.

Pharmacocinétique

Après administration orale chez le chat ou le chien, l'absorption du nitenpyram dans le tractus gastrointestinal est très rapide et presque complète. La prise de nourriture n'influe pas sur l'absorption du nitenpyram. La concentration sanguine maximale est atteinte en 15 à 60 minutes chez le chien et le chat. La demi-vie d'élimination est de 4,5 heures chez le chien et de 8 heures chez le chat. Plus de 90% de la dose sont excrétés dans les urines, en majeure partie sous forme inchangée et ce, en l'espace d'une journée chez le chien et de 2 jours chez le chat. Les études cliniques ont mis en évidence une efficacité de 95 à 100% contre les puces, dans les 6 heures qui ont suivi la prise. L'efficacité contre les puces infestant l'animal, a été de 100% dans les 24 heures.

Indications

Traitement d'une infestation de puces chez le chat et le chien.

Posologie / Mode d'emploi

La dose minimale de Capstar est de 1 mg/kg de poids corporel. La posologie indicative est donc d'un comprimé par 11 kg de poids corporel. Pour les chiens dont le poids corporel est inférieur à 11 kg, la posologie est d'un comprimé.

La fréquence du traitement dépend du degré d'infestation. En cas de forte infestation il peut être nécessaire de traiter les animaux tous les jours voire tous les deux jours, jusqu'à ce que l'infestation de puces soit sous contrôle. Le traitement peut reprendre dès une nouvelle apparition de puces. On ne doit pas effectuer plus d'un traitement par jour.

Capstar ne possède pas un effet de longue durée. Pour éviter une réinfestation il est recommandé d'effectuer un traitement adapté pour contrôler les stades immatures du cycle de la puce. En cas d'infestation massive il est recommandé d'administrer également en combinaison un inhibiteur du développement comme par exemple le lufénuron (Program™ ad us. vet.) et de traiter l'environnement (couchage). Il peut être employé à tout moment même chez les femelles gravides ou allaitantes.

Les comprimés Capstar peuvent être administrés avec ou sans nourriture.

Limitations d'emploi

Contre-indications:

Ne pas employer ce produit chez les animaux pesant moins de 1 kg. On ne dispose d'aucune donnée concernant les animaux de moins de 4 semaines, c'est pourquoi il ne faudrait pas leur donner Capstar.

Précautions:

En cas d'infestation particulièrement persistante et dans les cas où des ténias ont été transmis aux chiens et aux chats par les puces, il faut déterminer un programme de traitement adapté avec le spécialiste chargé de conseil.

Effets indésirables

Lorsque Capstar commence à agir, il est possible que des démangeaisons plus intenses se manifestent chez l'animal hôte, au cours de la 1ère heure après l'administration. Ceci s'explique par une activité accrue des puces. Cet effet est passager et cesse à mesure qu'une paralysie s'installe chez les puces qui ne tardent pas à mourir.

Si vous constatez un effet secondaire chez votre animal, veuillez le signaler à votre vétérinaire ou pharmacien.

Interactions

Aucun effet indésirable n'a été observé lors de l'association simultanée de nitenpyram et d'autres produits vétérinaires fréquemment employés (y compris les inhibiteurs de croissance comme le lufénuron, d'autres produits anti-puces, des vaccins ou des antibiotiques d'usage courant).

Remarques particulières

Conserver à température ambiante (15 - 25°C).

Ne pas utiliser ce médicament au-delà de la date de péremption signalée par la mention «EXP».

Médicament à usage vétérinaire. Tenir hors de la portée des enfants.

Présentation

Capstar S: Boîte avec 6 comprimés

Swissmedic: 55'168 (D), Code ATCvet: QP53 BX02

Titulaire de l'autorisation

Elanco Santé Animale SA, Bâle

Mise à jour de l'information

Septembre 2021